

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

« AB MOTORS »

SARLU au capital de 2 000 €
8 rue des Mesliers 37170 CHAMBRAY LES TOURS

L'an 2026,

Le 15 juin 2026,

A Chambray les Tours,

L'associé unique d'AB MOTORS, SARLU au capital de 2 000€, immatriculée au RCS de Tours, sous le numéro SIREN 895 063 410 s'est réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à Chambray les Tours, conformément aux dispositions des statuts.

Est présent et a émarginé sur la feuille de présence :

- Mr BAKOYAN Arthur, Gérant avec 200 parts

Dès lors l'assemblée peut verbalement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Mr BAKOYAN Arthur préside la séance en sa qualité de Gérant de la SARLU AB MOTORS, conformément aux dispositions des statuts.

Mme RIBEIRO Florence est désignée comme secrétaire de la séance.

Le Président déclare que l'assemblée est verbalement constituée et qu'elle peut verbalement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs à donner.

La discussion est ouverte et les décisions sont prises :

Première résolution

Il est décidé que le siège social soit transféré du 43 avenue de la République – CHAMBRAY LES TOURS (37170) au 8 rue des Mesliers – CHAMBRAY LES TOURS (37170) ;

B A

Deuxième résolution

Il est décidé que l'Article 4 du TITRE I des statuts vont être modifiés en conséquence ;

Troisième résolution

Il est décidé que le pouvoir est donné à Mr BAKOYAN Arthur afin de procéder aux démarches administratives pour les modifications juridiques auprès des organismes compétents.

Toutes les résolutions ont été approuvées par le Président de l'assemblée générale extraordinaire

Fait le 15/06/2026 à Chambray les Tours

Mr BAKOYAN Arhtur,

Président

